

Le pouvoir des mots

Tantôt terrain de jeu, tantôt terrain miné, la langue accompagne et reflète les changements sociaux. Alors que des mots sont mis au rancart, voire bannis, d'autres émergent et se taillent une place dans l'usage courant : déconsommation, transidentité, covid¹ (au sens générique et avec une minuscule, rien de moins !). La langue est vivante, elle évolue, elle se transforme au gré des évènements ou des ruptures qui modifient les sociétés.

Les débats linguistiques qui ont cours actuellement sont foisonnants, mais aussi clivants. Même si elle est discutée depuis un long moment déjà, la question de l'écriture inclusive en est une qui continue de faire rage dans la francophonie. S'il y a quelques consensus – pensons notamment à la féminisation des titres (professeure, chercheuse, autrice) implantée au Québec depuis les années 1970 (40 ans avant son apparition en France !) –, il y a aussi des affrontements, parfois brutaux.

Au nombre de ceux-ci, les enjeux sur la visibilité des femmes et des personnes non binaires dans la langue française. On peut alors penser aux doublets complets (ex. : étudiant et étudiante), aux doublets abrégés avec point médian (ex. : les professeur-es, les étudiant-es) ou au controversé pronom « iel » qui heurtent bien des sensibilités. Si ces stratégies alourdissent le style et représentent un défi supplémentaire pour les personnes avec des difficultés de lecture, elles soulignent également à grands traits que le masculin ne l'emporte pas forcément sur le féminin², pas sur le plan linguistique du moins.

Bien que l'écriture inclusive attise les passions, ses principes et ses codes se taillent une place de plus en plus visible et audible dans le milieu de l'enseignement supérieur, parce qu'ils contribuent réellement, quoi que l'on puisse en penser, au travail sur l'inclusion. Des directives sont instaurées au sein des établissements collégiaux et universitaires, des guides et des aide-mémoires sont mis à la disposition des personnes désirant opter pour une forme de communication plus inclusive.

D'un autre point de vue, à quoi bon mettre du temps et de l'énergie sur la communication inclusive alors que des défis plus importants et pressants frappent le milieu de l'éducation et de l'enseignement supérieur ? Une partie de la réponse se trouve dans le fait que la langue permet à

l'individu de s'inscrire dans une réalité sociale. « C'est par la langue que l'individu s'affirme en tant que personne, qu'il extériorise la réalité qui l'habite et intériorise celle qui l'entoure³. » Suivant cette logique, comment « être » sans les mots qui nous caractérisent ? Comment se projeter dans une réalité, un métier, un statut s'il n'y a pas de mots pour s'y représenter ? Bien sûr, les questions relatives à la langue sont en partie politiques et soumises à des jeux de pouvoir, mais il ne faut pas perdre de vue que la langue est aussi un jalon culturel et identitaire important.

Pour l'autre partie de la réponse, elle dépend des principes et priorités de chaque personne. À la question « pourquoi consacrer de l'énergie à la communication inclusive ? », je répondrais tout simplement qu'on ne peut, selon moi, exprimer de nouvelles idées et taire les mots qui les nomment. D'un point de vue praticopratic, je dirais aussi que l'on peut très bien « marcher et mâcher de la gomme en même temps » !

Pourquoi parler d'écriture inclusive dans cet édit de *Pédagogie collégiale* ? Parce que cette réflexion, bien qu'elle déborde du cadre strictement collégial, a de toute évidence une incidence sur celui-ci, mais aussi parce que nous vous proposons dans ce numéro une série d'articles sur l'inclusion... rédigés en écriture inclusive ! Également, parce que quand on y regarde de plus près, le *pouvoir des mots* – qu'ils soient écrits, dits ou lus – est un thème transversal à plusieurs articles publiés dans ces pages. —

¹ Le lectorat avide peut consulter les nouveaux mots, sens et expressions du *Petit Robert 2022* [https://www.lerobert.com/mots-nouveaux-petit-robert.html].

² La règle voulant que « le masculin l'emporte sur le féminin » est par ailleurs relativement récente. Elle a été proclamée au 18^e siècle. Avant cela, la place faite aux femmes dans la langue française était bien plus égalitaire qu'elle ne l'est aujourd'hui.

³ GAUVIN, L. « La construction langagière, identitaire et culturelle : un cadre conceptuel pour l'école francophone en milieu minoritaire », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 21, n° 1-2, 2009, p. 92 [https://doi.org/10.7202/045325ar].



Anne-Marie Paquette
Rédactrice en chef, *Pédagogie collégiale*
revue@aqpc.qc.ca